Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [12]

Artikel: Musées

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-277030

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

fessionnelle dans des écoles à plein temps : 23,1 % de filles et 76,9 % de garçons en 1982. Un effort particulier devrait donc être fait à ce niveau-là déjà.

A l'école primaire, les fillettes représentent les 47 % des effectifs. Elles se retrouvent 41 % à l'Université (32 % si l'on tient compte des étudiantes de toutes nationalités). Et, alors que dans les gymnases (maturité), elles sont généralement plus nombreuses que les jeunes gens, toutefois, dans les Ecoles de commerce, elles restent majoritaires pour le degré du diplôme seulement — leur pourcentage tombant à 44 % dans les cours de maturité ; les filles continuent aussi d'écourter leur formation dans ce secteur-là.

Le rapport inclut également la « loi sur l'enseignement ménager » qui, entre-temps, a été abrogée par le Grand Conseil. En annexe, le document remis aux députés à l'appui de la suppression de cette loi relève certaines constatations faites par l'ANDF de son côté, telle celle des mentalités qui confinent les jeunes filles dans un éventail de professions restreint. Il souligne également la nécessité d'encourager rapidement l'accès aux professions techniques pour les femmes — souhait de l'ANDF en conclusion à son rapport, parmi plusieurs autres.

Notamment, qu'une information plus étendue soit apportée aux parents et aux enseignants au sujet de l'orientation des jeunes filles et que soit dénoncé, dans l'enseignement, tout préjugé sexiste (dans les manuels scolaires, par exemple) ; que soit encouragé le travail à temps partiel à tous les niveaux pour favoriser le partage des tâches éducatives entre hommes et femmes ; que le droit au travail soit reconnu aux femmes, même en période de chômage, et que soit instituée une formation professionnelle continue pour permettre une réinsertion dans la vie professionnelle ou le maintien des capacités ; enfin, que l'Université soit accessible à ceux qui ne détiennent pas un titre adéquat, en qualité d'étudiant régulier et non pas seulement en tant qu'auditeur. — *(alg)*

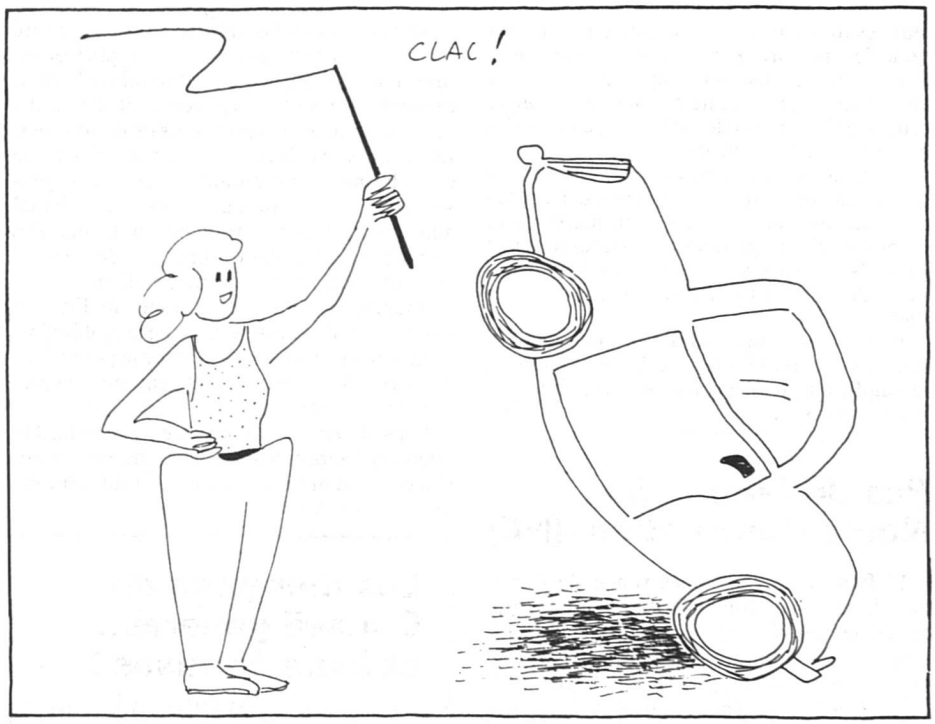

Le bureau de la condition féminine du Jura vient de publier une brochure sur la formation professionnelle des jeunes filles, à laquelle nous empruntons ce dessin. Bien faite, accessible à tous et abondamment illustrée, cette publication peut être obtenue à l'adresse suivante : BCF, 19, rue des Moulins, 2800 Delémont, tél. 066/22 98 66

Musées

La Chaux-de-Fonds : la conservatrice démissionne

Nommée il y a moins d'un an à la tête du Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds, Catherine Renaud vient de donner sa démission pour avril prochain.

La nomination de Catherine Renaud, plus jeune conservatrice de Suisse, avait été fêtée et représentait une forte valeur symbolique. Mais alors, pourquoi ce départ quand personne n'a quelque chose à lui reprocher et que le laps de temps écoulé depuis son entrée en fonctions ne permet, en aucun cas, de parler d'échec en ce qui concerne son activité artistique ? Pourquoi faut-il qu'une fonction qui apportait promesses et enthousiasme à cette jeune femme de vingt-huit ans lui ait plutôt fait perdre sa joie de vivre ?

D'abord, une situation ambiguë : si la commune de La Chaux-de-Fonds possède les murs du Musée et paie le salaire de la conservatrice, pour le reste elle ratifie les choix de la Société des Amis des Arts (y compris le choix du conservateur) qui gère le Musée tout en étant propriétaire des collections. Ce « patron bicéphale » n'est pas pour simplifier les choses et probablement que cette conception devra être revue.

Et encore ? Il n'est pas facile de succéder à un conservateur omnipotent, dans « son » Musée... C'est l'éternelle histoire de ceux qui ont péniblement — au prix d'efforts bénévoles aussi souvent — mis en place un capital artistique sans lequel il serait impossible de faire décoller une animation ultérieure ; mais voilà, cette phase de décollage ne leur appartient plus et, parfois, cette destinée qui leur échappe, ils la vivent plutôt mal.

C'est surtout devant la lourdeur de l'atmosphère qu'a capitulé la jeunesse tant « surveillée » de Catherine Renaud et son enthousiasme. — *(alg)*

En Valais : continuité féminine

Le Conseil d'Etat a nommé Mme Marie-Claude Morand au poste de directeur des musées cantonaux, en remplacement de Mme Rose-Claire Schulé qui a fait valoir ses droits à la retraite.

C'est en 1978, à la suite du tragique décès de M. Albert de Wolff, que Mme Schulé avait été appelée à la tête des musées valaisans. Et, durant ces cinq ans, il lui appartint de mettre en place les structures administratives, d'établir les inventaires, d'organiser la muséologie. Ethnologue, Mme Schulé a favorisé l'essor des musées locaux qui conservent les nombreux objets du terroir et contribuent à la sauvegarde des traditions des vallées alpines. Et, présidente du Heimatschutz, elle a travaillé activement à la préservation de notre patrimoine ; elle a remis le Prix Walker au chef-lieu de la Vallée de Conches, Ernen, le village natal du cardinal Mathieu Schiner.

Une autre femme poursuivra son œuvre. Mme Marie-Claude Morand, historienne d'art, est actuellement l'assistante du professeur Castelnuovo, à la Faculté des Lettres de Lausanne.

Née à Troistorrents, en 1950, elle a fait ses classes à Vouvry puis à Monthey et obtenu sa maturité à Saint-Maurice. Après sa licence, elle poursuit sa formation à Florence, à l'Institut Roberto-Longhi où elle prépare une thèse sur *La politique d'achat des musées italiens d'art moderne pendant l'entre-deux guerres.*

Marie-Claude Morand a travaillé comme documentaliste à la TV romande pour une production sur l'histoire de l'art, puis aux éditions Edito SA, à Genève, pour lesquelles elle écrit certains chapitres concernant la Renaissance et le Maniérisme dans le *Grand livre de la peinture,* paru en 1977. Elle va sortir prochainement dans Vallesia une étude sur le triptyque d'Ernen, l'un des principaux rétables que possèdent les musées valaisans. Etait-ce un signe prémonitoire de son retour au pays ?

La nouvelle directrice des musées cantonaux entrera en fonction, en avril 1984. — *(fb)*